



## Simone VEIL

Née le 13 juillet 1927 à Nice, fille d'un architecte, Simone Jacob est d'origine juive. Déportée avec sa famille en mars 1944 au camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Elle en est la seule survivante avec sa soeur. Elles sont libérées le 27 janvier 1945. En 1946, elle épouse Antoine Veil, futur collaborateur de Michel Debré et membre fondateur du Centre démocrate. Ils auront trois enfants.

Licenciée en droit et de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris, elle entre dans la magistrature où elle mène sa carrière jusqu'en mai 1974, lorsque le Président Valéry Giscard d'Estaing lui confie le poste de ministre de la santé. Elle fait adopter par l'Assemblée nationale un projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui dépénalise l'avortement. L'adoption de cette loi sur l'IVG consacre une étape importante dans le combat pour l'émancipation de la femme, et contribue à faire de Simone Veil la personnalité politique la plus populaire de France.

Elle quitte le gouvernement en mars 1979 pour conduire, à la demande du Président Valéry Giscard d'Estaing, la liste « Union pour la France en Europe » (constituée de candidats du nouveau parti Union pour la démocratie française, mais ouverte à de nombreux candidats indépendants) lors des premières élections européennes. En juillet 1979, elle devient la première présidente du Parlement européen élu au suffrage universel, et jouera un rôle primordial dans l'affirmation du PE comme acteur de l'intégration européenne. Réélue au PE en juin 1984 (elle conduit la liste unique d'union de l'opposition qui obtient plus de 43 % des voix) puis en juin 1989, elle assume la présidence du groupe libéral pour la législature 1984-1989.

Elle quitte le PE en mars 1993 pour devenir ministre d'État, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville dans le gouvernement dirigé par Édouard Balladur. Elle quitte cette fonction en mai 1995, et devient membre du Haut Conseil à l'Intégration, puis en mars 1998, membre du Conseil constitutionnel, ce qui ne l'empêche pas de s'engager en faveur du « oui » au référendum du 29 mai 2005 sur le projet de Constitution européenne. Elle est par ailleurs présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

#### Orientation bibliographique

- SARAZIN Michel, Une femme Simone Veil, Robert Laffont, 1987, 305 pages.
- SZAFRAN Maurice, Simone Veil: Destin, J'ai lu, 1996, Littérature Générale
- Les hommes aussi s'en souviennent : Discours du 26 novembre 1974 suivi d'un entretien avec Annick Cojean, Simone Veil et Annick Cojean (Interviewer), Stock, 2004, 112 pages

Contributeur : Thierry Coosemans